

La quantité de déchets à la baisse dans le secteur résidentiel

Alors que le taux de valorisation des matières se maintient à 50 %

Le 16 mai 2024 – La quantité de déchets produits par les citoyens et citoyennes a diminué dans l'ensemble du territoire de la MRC de Drummond. C'est ce qu'indique le bilan 2023 produit par la MRC pour le secteur résidentiel.

En termes de tonnage, il s'est produit 25 461 tonnes métriques de déchets l'année dernière, soit une diminution de 1 % par rapport à 2022. En tenant compte de l'augmentation de la population, le recul se révèle de façon plus marquée. Ainsi, le nombre de kilogrammes par habitant de matières envoyées à l'élimination est passé de 234 en 2022 à 229 l'an dernier, soit une baisse de 2,1 %.

Quantité stable pour les matières valorisables

Pour ce qui est des matières destinées au recyclage et au compostage, leur quantité est demeurée relativement stable à 25 340 tonnes métriques. Une hausse minime était enregistrée dans les matières organiques (résidus de table et résidus verts), tandis que les matières recyclables diminuaient légèrement.

Fait à noter, le carton est nettement en augmentation depuis quelques années, alors que le papier journal recule. Ces variations s'expliquent vraisemblablement par la popularité de la livraison à domicile et par l'abandon ou la diminution de l'utilisation du papier par certains médias et par la population en général.

Taux de valorisation toujours à près de 50 %

En considérant l'ensemble des matières, on constate que le taux de valorisation se maintient autour de 50 %. Concrètement, cela signifie qu'il s'enfouit autant de matières qu'il s'en recycle et s'en composte.

La directrice générale de la MRC de Drummond, Christine Labelle, souligne le chemin parcouru tout en affirmant qu'il faudra en faire davantage à ce chapitre. « Notre premier Plan de gestion des matières résiduelles est entré en vigueur il y a 20 ans. Depuis, le taux de valorisation des résidus a triplé, mais il a cessé de progresser ces dernières années. Pour atteindre les objectifs établis dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, la MRC et ses municipalités devront accentuer leurs efforts pour que le taux de valorisation reprenne une courbe ascendante », estime-t-elle.

Rappelons qu'un mandat a été confié l'hiver dernier à Nature-Action Québec pour évaluer les services offerts à la population en gestion des matières résiduelles et pour proposer, s'il y a lieu, des façons de les optimiser. Le rapport de cette étude sera présenté à la MRC au début de l'été.

-30-

Source :

Jean Dufresne, coordonnateur des communications

MRC de Drummond

jdufresne@mrcdrummond.qc.ca | 819 477-2230, poste 123